

**Séminaire Médecins
Marseille**

05 décembre 2013

**Gendarmerie
nationale**



La gestion de scène de crime

Chef d'Escadron Mikael PETIT



L'œil ne voit dans les choses que ce qu'il y regarde





Pourquoi parler de gestion?

« Les premières constatations faites dans n'importe quel délit ou crime sont la pierre angulaire de tout procès »
[Bischoff M., 1938, *La police scientifique*, Payot, Paris, p. 2]



PLAN

- (a) Quelques définitions et principes
- (b) Opérations préliminaires
- (c) L'investigation de scène de crime

DÉFINITIONS

- SCÈNE DE CRIME : comprend tout lieu sur lequel une infraction a été commise
 - Endroit géographique mais également tout élément qui y est lié (outils, armes, cadavres, voies d'accès, de fuite...)



DÉFINITIONS

- TRACE : Marque ou objet laissé par le criminel sur les lieux de son forfait ou emporté par lui ou ses accessoires. Constitue une signature matérielle de sa présence ou/et de son action.



DÉFINITIONS

- INDICE: la trace devient indice lorsqu'elle est exploitée à des fins judiciaires.

PRINCIPES

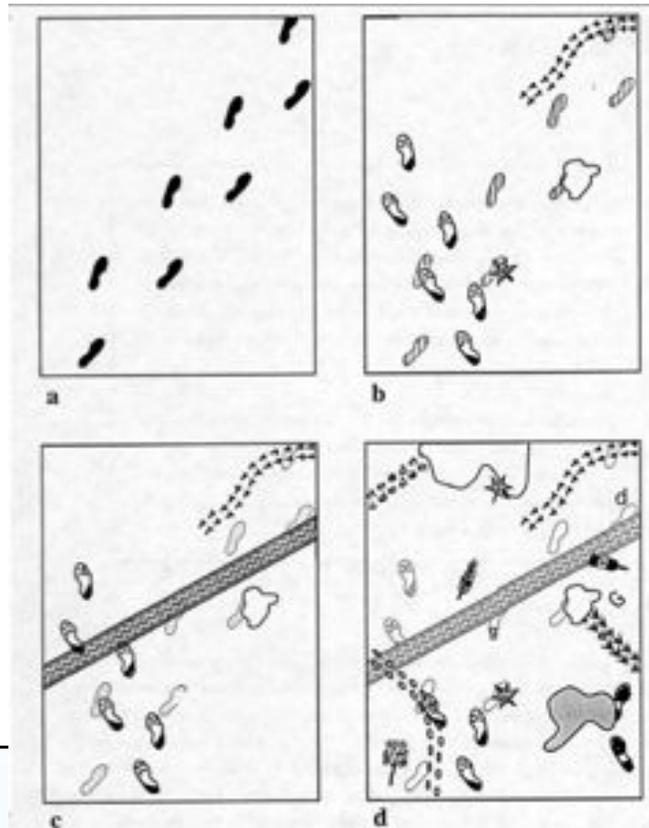
Edmond LOCARD



- ❖ *"Nul ne peut agir avec l'intensité que suppose l'action criminelle sans laisser des marques multiples de son passage".*
- ❖ *"Tantôt le malfaiteur a laissé sur les lieux les marques de son activité, tantôt par une action inverse, il a emporté sur son corps ou sur ses vêtements les indices de son séjour ou de son geste".*

PRINCIPES

- CONFUSION DES TRACES (KIND):



(a) OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- 1ER intervenants rarement des spécialistes de la scène de crime

(a) OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Assistance aux blessés
- Traitement des cadavres
- Traitement des témoins
- Protection des lieux
- Préservation des traces

ASSISTANCE AUX BLESSÉS

ÉTAPE PRIORITAIRE, NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SECOURS

- Risque d'altération des certaines traces
- Prise en charge devant être accompagnée de :
 - Relevé de la position et état
 - Enregistrement et prélèvement des éventuelles traces visible (cheveux...)
 - Récupération appropriée des éléments à postériori (vêtements...)

Traitement des cadavres

Manipulation du ressort des services compétents

- Risque d'altération des signes post mortem
- Noter et enregistrer la position exacte des corps
- Recherches de traces et éléments

Traitement des témoins

- Séparation des personnes
- Compétences spécifiques nécessaires (service d'enquête...) ... mais pas forcément

Protection des lieux

L'évacuation des blessés doit être immédiatement suivi d'une interdiction de pénétrer sur les lieux

- Interdiction :

- Générale

- Externe

- Interne

Protection des lieux

- Mise en oeuvre :



Préservation des traces

Une trace détruite est irrémédiablement perdue, elle ne peut être reconstituée

- Les traces sont :
 - Fragile : facilement altérables
 - Parfois latentes : d'autant plus vulnérable qu'elles nécessitent d'être révélées pour être visibles



Préservation des traces

- Mesure de protection:



(a) OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Soumises à une variabilité importante induite par
 - L'environnement
 - Les situations
 - La problématique
 - Les traces potentielles

(a) L'investigation de scène de crime

- L'approche de la scène de crime doit être :
 - Systématique
 - Scientifique
 - Légale

(a) L'investigation de scène de crime

But de l'investigation : 4 étapes fondamentales :

- 1) Sauvegarde des traces et fixation de l'état des lieux
- 2) Recherche et prélèvement des traces
- 3) Reconstitution des faits au moyen des indices
- 4) Interprétation comme moyen de preuve

Sauvegarde des traces et fixation de la scène

D'autant plus efficace que les opérations
préliminaires ont été bien menées



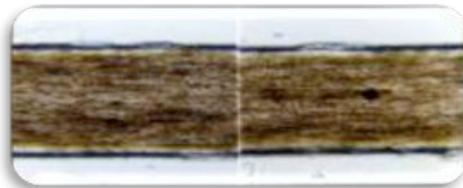
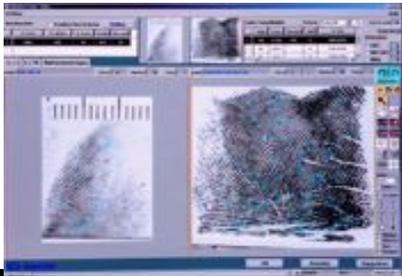
Fixation des priorités

1. Recherche et prélèvement des traces



1. Reconstitution des faits au moyens des indices

Indices de sources



Indices d'action

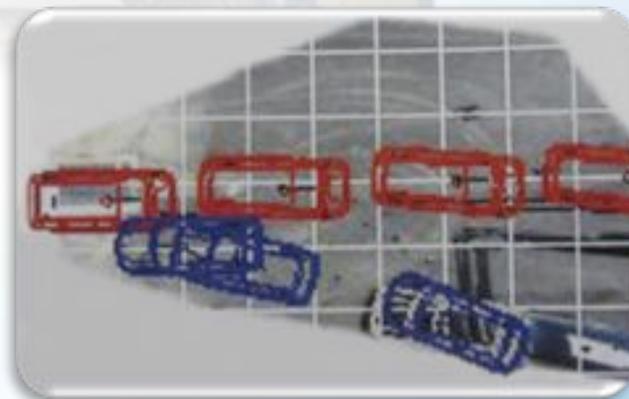
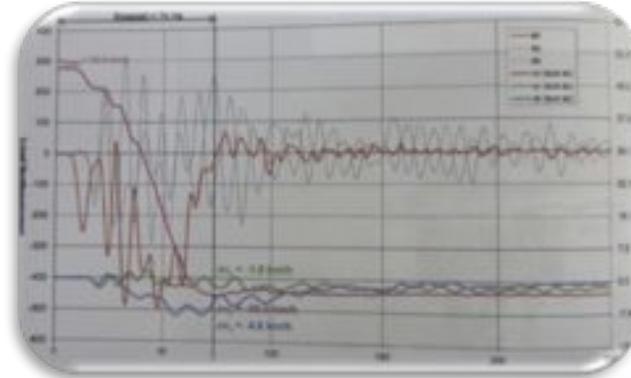


Parfois les deux



1.

Interprétation comme moyen de preuve



1.





GENDARMERIE NATIONALE
POLE JUDICIAIRE



Des questions ?